

**11 millions de km<sup>2</sup>... Peu le savent, et pourtant la France est le deuxième domaine maritime mondial, juste derrière les États-Unis et loin devant l’Australie. Elle dispose d’un atout économique de taille car sa zone économique exclusive (ZEE) est un immense réservoir de ressources halieutiques. Et si la France est déjà une grande puissance maritime, l’Europe qui a construit toute son histoire, son économie, sa politique, sa culture à travers ses façades littorales, est incontestablement un géant maritime.**

### **25 MILLIONS DE KM<sup>2</sup>...**

Les zones économiques exclusives de tous les États de l’Union européenne (UE) représentent un domaine maritime de 25 millions de km<sup>2</sup>, soit le plus grand du monde. Les possessions outre-mer de certains États européens confèrent à la puissance maritime de l’UE une dimension planétaire. L’économie européenne gère notamment la plus grande flotte marchande au monde.

Avec des territoires, des intérêts économiques et stratégiques et des ressources marines variées dans tous les océans du globe, l’Europe gagne en influence sur la scène internationale.

### **... À MAÎTRISER**

Pouvoir exploiter la mer, c’est aussi devoir la protéger. La convention de Montego Bay avait déjà évoqué un partage des ressources marines européennes entre États favorisés et États défavorisés, mais c’est depuis 2003 que la gestion des ressources halieutiques fait l’objet d’une politique commune (la PCP – politique commune de pêche). Toutefois la préservation des ressources se heurte encore aux intérêts nationaux. Cet espace maritime européen nécessiterait de la part des États de l’UE plus de coopération pour assurer le contrôle de leur domaine maritime, que ce soit en matière d’exploitation, de navigation ou de gestion des conflits en mer. Cependant, l’absence d’un cadre commun précis entrave l’efficacité des initiatives en faveur de la gestion et de la protection du territoire maritime européen.